

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

11 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi onze décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du premier décembre 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absente ayant donné pouvoir :

Mme Stéphanie BELLANGER donne procuration à M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

35. Versement d'une subvention de fonctionnement à l'association Le Jardin Pot'âgés du Vallon des Garettes***Madame RAIMBAULT rapporte :***

L'association Le Jardin Pot'âgés du Vallon des Garettes est une association orvaltaise qui a pour objet de créer et d'animer un jardin pour les personnes âgées résidants sur la commune d'Orvault. L'association a été créée en 2020 et a pour objectifs :

- Inciter les personnes à sortir de leur domicile afin de maintenir leur capacités physiques et psychiques ;

- Leur permettre de pratiquer une activité en plein air et adaptée à leur capacité ;
- Enrichir leur alimentation avec des produits de saison ;
- Entretenir un lien social avec les participants ;
- Partager leurs connaissances dans le domaine du jardinage et de la culture potagère.

Le jardin est ouvert toute l'année y compris pendant les vacances scolaires. Il est animé par une équipe de bénévoles.

Depuis plusieurs années, le Jardin Pot'âgés est devenu un lieu convivial dans lequel, au-delà des personnes âgées, les enfants et les habitant·e·s du quartier viennent partager leurs connaissances et échanger ensemble.

Un partenariat avec la résidence du Gué Florent s'est créé afin de mettre en place des visites, des lectures (poésie et contes liés à la nature) et des ateliers de petits bricolages nature. L'objectif est de créer du lien pour rompre l'isolement des personnes âgées et de mettre en relation les résidents du Gué Florent et les habitant·e·s de la résidence sénior Via Natura.

Pour que l'association puisse continuer ses activités et développer de nouveaux projets, il est proposé d'accompagner le projet global de l'association Le Jardin Pot'âgés du Vallon des Garettes par l'apport d'un concours financier de 150 €.

DECISION

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE DE VERSER** à l'association Le Jardin Pot'âgés du Vallon des Garettes une subvention de 150 euros.

Les crédits seront prélevés sur le compte 025.6574.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 12 décembre 2023

Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE



Le secrétaire de séance



Linda PAYET

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 12 DEC. 2023

Et par publication le : 12 DEC. 2023

Conseil municipal du 11 décembre 2023

DCM2023S6N35 - Versement d'une subvention de fonctionnement à l'association Le Jardin Pot'âgés du Vallon des Garettes